



Les perspectives du budget municipal 2024

Cette année encore, dans un contexte économique dicté par l'instabilité, le conseil municipal s'est fixé comme objectif de préparer un budget responsable permettant de limiter l'impact de la hausse historique des valeurs foncières sur le territoire de la municipalité avec l'arrivée d'un nouveau rôle triennal. Les défis à surmonter pour atteindre cet objectif ont encore une fois été nombreux, en commençant avec un Indice des prix à la consommation (IPC) de 5 % au mois de septembre 2023 pour la grande région de Montréal. En 2024, des dépenses importantes mais nécessaires sont aussi à prévoir en raison de plusieurs investissements essentiels dont la reconstruction complète du chemin Hammond, l'acquisition de nouveaux appareils respiratoires pour les pompiers et l'achat d'une camionnette dédiée au déneigement pour les travaux publics.

La Municipalité a également subi une hausse de 5,84 % pour les services de la Sûreté du Québec, mais a connu une diminution des quotes-parts de la MRC d'Argenteuil de 6,3 %, et ce, malgré une forte augmentation de la valeur foncière uniformisée par l'équilibration du rôle d'évaluation qui n'avait pas été fait depuis maintenant six ans. Ainsi, l'équilibration du rôle triennal apporte une hausse moyenne de 68 % de l'évaluation foncière de toutes les propriétés de Mille-Isles, ce qui représente un énorme impact pour une petite municipalité comme la nôtre. L'enjeu principal qu'occasionne cette hausse historique est principalement lié à la disparité entre les différents secteurs d'évaluation de la Municipalité qui démontrent une grande irrégularité. La plupart des secteurs ont reçu des hausses de leurs valeurs foncières qui se situent entre 50 % et 90 %, de très grands écarts pour un si petit bassin de taxation.

Devant cette situation exceptionnelle, la Municipalité n'a eu d'autre choix que de diminuer son taux de taxation d'approximativement 40 %, le plus possible dans les circonstances, et de bonifier ses autres revenus (subventions, financement, surplus, etc.) pour atténuer la forte augmentation du compte de taxes que subiront les propriétaires qui bénéficient de la plus grande valeur foncière.

Encore en 2024, le conseil municipal a pris la décision de maintenir les taux variés de taxation en fonction de deux catégories d'immeubles : les immeubles résiduels et les immeubles non résidentiels (INR). La catégorie des INR est essentiellement composée des commerces alors que la catégorie des immeubles résiduels comprend tous les autres immeubles, notamment les immeubles résidentiels, les terrains vacants et les secteurs agricoles et forestiers. Un immeuble peut appartenir aux deux catégories, dépendamment de ses activités. Les INR qui sollicitent généralement plus de services municipaux que les immeubles résiduels auront un taux de 2,25 % supérieur à la catégorie résiduelle en 2024.

Dans l'année qui vient, nous poursuivrons notre travail de mise à niveau des infrastructures municipales et de bonification des services offerts, sans pour autant affecter la situation financière de la Municipalité. Il s'agit là d'un défi auquel toutes les municipalités rurales québécoises font face puisqu'elles doivent composer avec les responsabilités accrues qui leur sont conférées depuis que le gouvernement provincial leur a confié le rôle de « gouvernement de proximité ». Conséquemment, la Municipalité s'engage à demeurer proactive et créative en tirant parti des programmes d'aide financière et des autres possibilités de financement afin d'accroître le pouvoir d'achat de chaque dollar de taxe investi par les contribuables.



Ce qu'il faut retenir du budget 2024

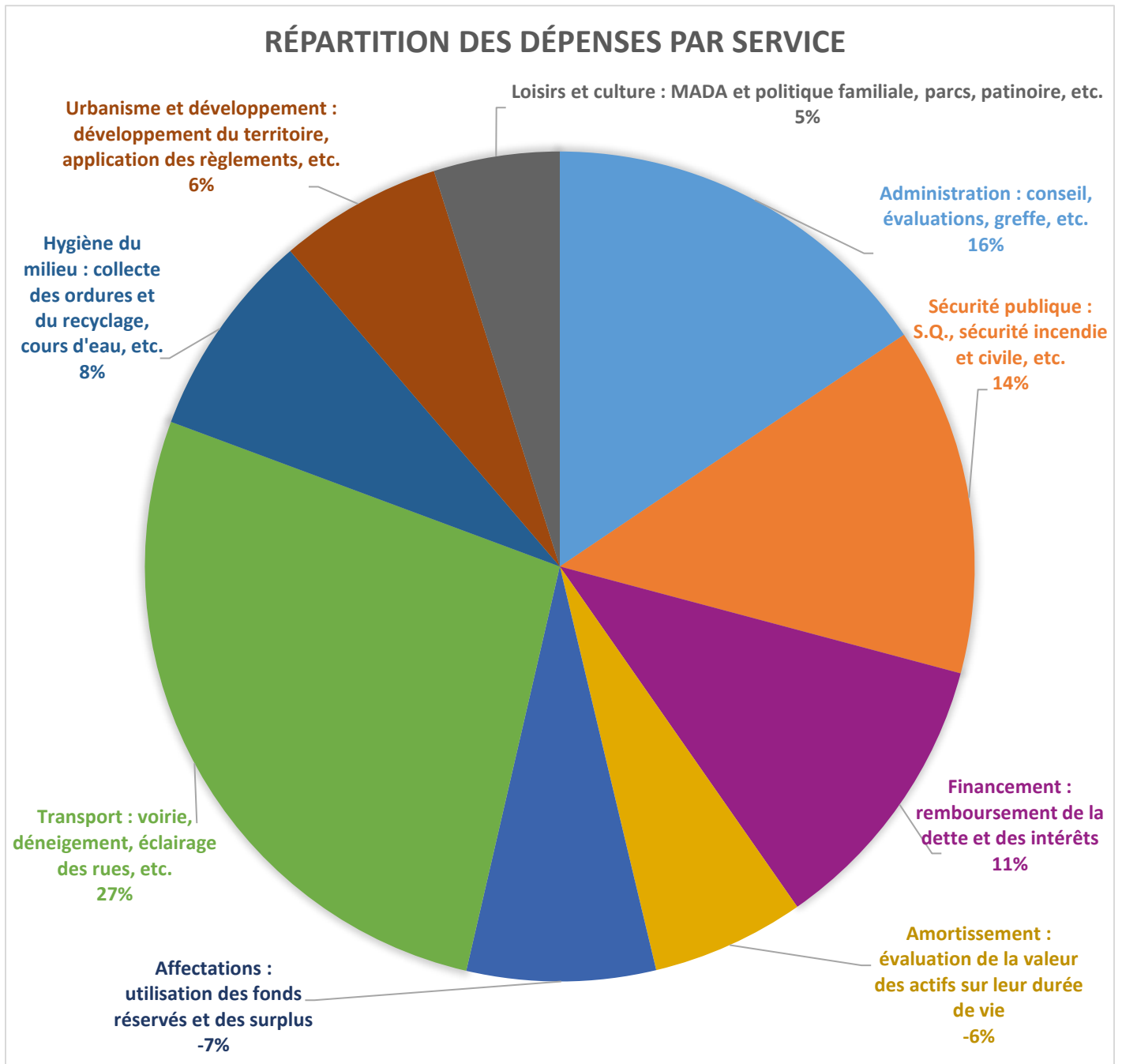
En contextualisant ces différentes perspectives, on peut comprendre que les dépenses de la Municipalité ont également augmenté en 2024, notamment avec les nombreux projets d'investissement mais aussi en raison de l'IPC établi à 5 % et de la hausse exagérée des prix post-COVID chez la majorité des entrepreneurs et des fournisseurs. Cependant, il est important de noter que la plupart des dépenses associées aux projets d'investissements sont liées à des amortissements d'immobilisation, c'est-à-dire des écritures comptables qui augmentent les charges mais qui n'influent pas le taux de taxation.

Les affectations des réserves financières qui nous permettent d'équilibrer le budget sont également en hausse avec 15,87 % de plus que l'an passé, totalisant 52 809 \$ supplémentaire qui contribue directement à diminuer le taux de taxation. Principalement composées des surplus accumulés et du solde disponible des règlements fermés, ces réserves financières ont constamment progressé au cours des cinq dernières années, de sorte que la Municipalité

bénéficie aujourd'hui d'une santé financière enviable qui lui permet de réaliser des projets d'envergure. Cette façon de faire démontre d'ailleurs que nous demeurons vigilants et réalistes face à notre situation financière.

Au niveau de la répartition des dépenses, c'est encore le budget des travaux publics (transport) qui est le plus élevé avec 27 % des charges prévues en 2024. Par contre, une grande partie de l'augmentation de 23,16 % des travaux publics s'explique par un amortissement de 256 132 \$ de tous les projets d'investissement de ce service en 2024. Ce budget associé au transport comprend les coûts liés à l'entretien du réseau routier et des infrastructures municipales. Sont également inclus la signalisation, l'éclairage ainsi que les contrats accordés pour le déneigement, le balayage des routes et le contrôle de la poussière sur les surfaces en gravier. Les mises aux normes d'infrastructures, telles que les réparations majeures qui sont requises annuellement, figurent dans le budget d'investissement et ne sont pas comprises dans le budget de fonctionnement. Le budget de l'environnement (hygiène du milieu) a considérablement augmenté en 2024 avec 12,87 % et celui de l'urbanisme a diminué pratiquement dans la même proportion (13,77 %), de sorte que le budget de l'urbanisme représente dorénavant 6 % du total des charges et le budget de l'environnement figure toujours à 8 % des dépenses globales.

DÉPENSES PAR SERVICE	BUDGET	
	2023	2024
Administration : conseil, évaluations, greffe, etc.	815 714 \$	816 325 \$
Sécurité publique : S.Q., sécurité incendie et civile, etc.	638 597 \$	711 623 \$
Transport : voirie, déneigement, éclairage des rues, etc.	1 095 529 \$	1 425 665 \$
Hygiène du milieu : ordures, recyclage et compostage, cours d'eau, écocentre, etc.	368 865 \$	423 359 \$
Urbanisme et développement : développement du territoire, application des règlements, etc.	378 603 \$	332 792 \$
Loisirs et culture : MADA et politique familiale, parcs, patinoire, événements, etc.	241 751 \$	257 361 \$
Financement : remboursement de la dette et des intérêts	415 904 \$	584 731 \$
Amortissement : évaluation de la valeur des actifs sur leur durée de vie	(54 981) \$	(320 620) \$
Affectations : utilisation des fonds réservés et des surplus	(332 844) \$	(385 653) \$
TOTAL	3 567 138 \$	3 845 583 \$



Également, une augmentation significative du budget de la sécurité publique peut en partie s'expliquer par la hausse de 5,84 % des frais obligatoires pour les services de la Sûreté du Québec et par un amortissement prévu de 28 023 \$ relatif aux acquisitions immobilisables de ce service en 2024. Ce sont néanmoins les frais de financement (43,69 %) et le remboursement des dettes à long terme (29,23 %) qui subiront la plus forte hausse en 2024 avec un montant additionnel de 168 828 \$ par rapport à 2023. Ces frais permettront à la Municipalité de déposer les mises de fonds nécessaires au financement des gros projets d'investissements qui sont subventionnés à près de 75 %.

Afin de réaliser tous ses projets, la Municipalité cherche également des opportunités pour accroître ses revenus et minimiser ses pertes.

Comme elle l'a fait dans les années antérieures, la Municipalité profitera de programmes d'aide financière pour la sécurité publique et pour l'amélioration du réseau routier. L'aide financière du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) sera notamment utilisée pour l'asphaltage de plusieurs tronçons de chemins publics, ce qui permettra de bonifier

REVENUS	BUDGET	
	2023	2024
TAXES GÉNÉRALES : sur la valeur foncière résiduelle / non-résidentielle	2 696 329 \$	2 860 601 \$
TAXES SUR UNE AUTRE BASE : taxes de services et taxes spéciales	342 850 \$	418 711 \$
AUTRES REVENUS : subventions, transferts, permis, mutations, etc.	527 959 \$	566 271 \$
TOTAL	3 567 138 \$	3 845 583 \$

considérablement leur durée de vie. Les recettes provenant, entre autres, des programmes d'aide financière et des transferts gouvernementaux représentent 14,80 % des recettes totales du budget de fonctionnement.

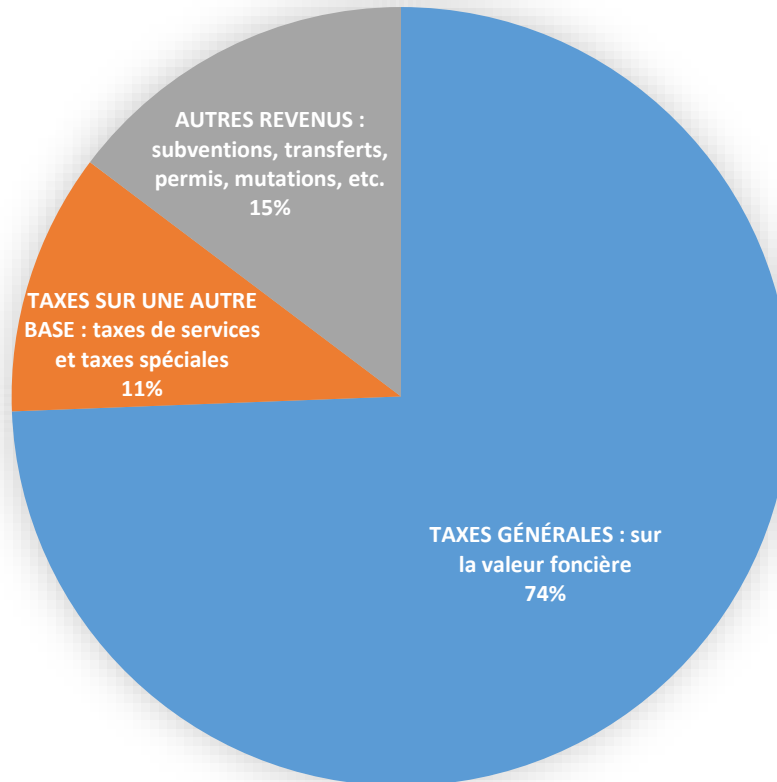
Le Volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) sera également mis à contribution en 2024 puisque la Municipalité a obtenu la confirmation d'une aide financière maximale avoisinant les trois millions de dollars pour le projet de réfection du chemin Hammond et pour le projet de remplacement des ponceaux de la décharge du lac Tamaracouta, sur le chemin Tamaracouta. Les contributions municipales évaluées à 25 % des coûts totaux de ces projets seront financées par règlements d'emprunt.

Le recouvrement des taxes non payées et la vente pour non-paiement de taxes tenue par la MRC d'Argenteuil sont également importants pour diminuer les mauvaises créances. En 2022, la Municipalité a été en mesure de récupérer plus de 80 000 \$ de taxes non payées et continuera à travailler avec les contribuables pour faire en sorte que tous aient la possibilité de régler leurs taxes dues. Finalement, l'instauration des taux variés de taxation en fonction des catégories d'immeuble permettra de récupérer approximativement 7 660 \$ en 2024.

Toujours dans l'optique d'accroître ses revenus en demeurant proactif et créatif, le conseil municipal a adopté, le 7 septembre 2022, le Règlement numéro 2022-05 établissant le paiement d'une contribution de croissance lors de la délivrance d'un permis de construction neuve, ce qui a permis à la Municipalité de bénéficier d'un montant approximatif de 34 000 \$ en 2023. Selon les modalités de ce règlement, cette contribution est destinée à financer l'ajout, l'agrandissement ou la modification d'infrastructures ou d'équipements municipaux requis pour assurer la prestation accrue de services municipaux découlant de l'intervention visée par la demande de permis. Pour l'année 2024, ce montant permettra donc la poursuite de la mise à niveau du réseau routier municipal.



Sources de revenus



Le programme triennal d'immobilisations

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) identifie les projets d'infrastructures sur une période de trois ans (2024, 2025 et 2026). Il précise également le mode de financement de chaque projet et le nombre d'années nécessaires pour mener à terme les projets les plus importants.

En 2024, la Municipalité prévoit investir 5 200 794 \$ dont 4 438 895 \$ est dédié à l'amélioration du réseau routier avec la réfection complète du chemin Hammond, le remplacement des ponceaux à la décharge du lac Tamaracouta, le remplacement d'un ponceau sur le chemin Mille-Isles Ouest, l'asphaltage de divers chemins municipaux ainsi que l'asphaltage du chemin des Huards et du chemin du Vallon qui seront financés par une taxe sectorielle à l'intention des nouveaux résidents. L'achat d'une nouvelle camionnette dédiée au déneigement est également prévu au Service des travaux publics. Au niveau de la sécurité publique, 280 230 \$ sont à prévoir pour la modernisation de l'équipement des pompiers dont 260 000 \$ seront dédiés à l'acquisition de nouveaux appareils respiratoires. Les 381 669 \$ restants sont respectivement pour renouveler le matériel informatique, finaliser le projet de restauration du Maple Grove, bonifier le parc Hammond-Rodgers, réparer la patinoire extérieure en y ajoutant une surface de pickleball et aménager le parc de conservation De Volpi Walker. Parmi tous ces investissements, 3 377 068 \$ sont subventionnés, 1 382 795 \$ seront financés par emprunt à long terme (dont 175 000 \$ via une taxe sectorielle), 86 500 \$ seront issus du budget des opérations et 354 431 \$ proviendront des affectations des réserves financières et fonds réservés.



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - 2024, 2025 & 2026
THREE-YEAR CAPITAL WORKS PROGRAM

PROGRAMME TRIENNAL / THREE-YEAR PROGRAM	2024	2025	2026	TOTAL 2024-2025-2026			
IMMOBILISATIONS / FIXED ASSETS	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses / Expenses	Dépenses totales / Total Expenses	Subvention - Surplus / Grant - Surplus	Financement / Financing	TAXE FONCIÈRE / GENERAL TAX
ADMINISTRATION							
Parc informatique / Computer equipment	\$12 650	\$6 000	\$6 130	\$24 780			\$24 780
Aménagement 1262 chemin Mille-Isles (Borne de recharge, aménagement extérieur, étagères, meubles d'entreposage / Charging point, fencing, shelving and storage)		\$6 000		\$6 000	\$1 200		\$4 800
Acquisition de terrain vente pour taxes / Purchase of Land - sales tax							
Hôtel de Ville / City Hall							
TOTAL	\$12 650	\$12 000	\$6 130	\$30 780	\$1 200		\$29 580
SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY							
Aménagement du 400 chemin de Mille-Isles / Landscaping at 400 chemin de Mille-Isles		\$400 000	\$1 800 000	\$2 200 000	\$1 100 000	\$1 100 000	
Parc informatique (réseau et poste informatique) / Computer equipment (network and computer equipment)							
Bornes sèches / Dry hydrants							
Machinerie - véhicule / Machinery - Vehicle							
Appareils respiratoires / Breathing apparatus	\$260 000			\$260 000		\$260 000	
Équipement de sauvetage (tenues de protection & autres) et génératrice / Fire rescue equipment (Bunker suits & others) and generator	\$20 230	\$20 000	\$10 000	\$50 230			\$50 230
Équipement de communication / communications equipment							
TOTAL	\$280 230	\$420 000	\$1 810 000	\$2 510 230	\$1 100 000	\$1 360 000	\$50 230
TRANSPORT							
Réfection majeure de différents chemins (TECQ) / Major repair of various roads (TECQ)	\$308 750	\$175 000	\$450 000	\$933 750	\$780 130		\$153 620
Réfection majeure de différents chemins (PIIRL) / Major repair of various roads (PIIRL)	\$3 955 145	\$1 800 000	\$1 200 000	\$6 955 145	\$5 257 350	\$1 697 795	
Pavage du prolongement de la montée du Pont Bleu (taxe sectorielle) / Paving of the extension of the Montée du Pont Bleu (sector tax)	\$175 000			\$175 000		\$175 000	
Amélioration du garage municipal / Improvements to the municipal garage							
Parc informatique et communication / Computer and communication equipment							
Véhicules / Vehicles	\$100 000	\$220 000		\$320 000	\$210 000	\$110 000	
Machinerie, équipement et outillage / Machinery, equipment and tools							
TOTAL	\$4 538 895	\$2 195 000	\$1 650 000	\$8 383 895	\$6 247 480	\$1 982 795	\$153 620
HYGIÈNE DU MILIEU							
Travaux cours d'eau sans nom / Work within the unnammed watercourse							
PGMR - Investissements / Investments concerning the PGMR							
TOTAL							
URBANISME / Urbanism							
Machinerie et outillage / Machinery and tools							
Ameublement bureau / Office furniture							
TOTAL							
LOISIR & CULTURE / LEISURE & CULTURE							
Infrastructures loisirs & culture et salle communautaire (bancs, balançoires et tables) / Infrastructure leisure and culture & Community hall (benches, swings and tables)							
Maple Grove - Restauration / Maple Grove - Restoration	\$50 000			\$50 000	\$50 000		
Parc de conservation DeVolpi Walker / DeVolpi Walker Conservation Park	\$254 019	\$300 000		\$554 019	\$554 019		
Parc Hammond-Rodgers / Hammond-Rodgers Park	\$10 000			\$10 000	\$10 000		
Patinoire extérieure (réparations et surface pickleball) / Outdoor ice rink (repairs and pickleball surface)	\$55 000			\$55 000	\$55 000		
Projet d'habitation / Lodging project							
TOTAL	\$369 019	\$300 000		\$669 019	\$669 019		
GRAND TOTAL	\$5 200 794	\$2 927 000	\$3 466 130	\$11 593 924	\$8 017 699	\$3 342 795	\$233 430



L'impact sur vos taxes

Le budget 2024 présente une diminution majeure de 39,25 % du taux de taxe foncière de la catégorie résiduelle (taux de base) et une hausse de vingt-deux (22) dollars par unité de logement incluse sous la colonne « Déchets & recyclage », principalement en raison de la contribution exceptionnelle exigée par la coopérative Tricentris à ses membres et estimée à 31 130 \$ pour Mille-Isles en 2024. Le tableau ci-dessous simule les estimations des taxes pour diverses évaluations de propriétés (INR exclus) en considérant l'augmentation moyenne de la valeur foncière de 68 % à des fins de calculs. Par conséquent, l'augmentation totale des taxes municipales se situerait aux alentours de 2,5 % pour la propriété moyenne de Mille-Isles dont la valeur foncière augmenterait de 68 %.

SIMULATION DE TAXES 2024 / TAX SIMULATION											
	Taux / Rate	2023			Taux / Rate	2024			Réduction des taxes en pourcentage (selon la même valeur foncière) / Percentage reduction in taxes (based on same property value)	Taxes totales (en \$) en fonction d'une augmentation moyenne de la valeur foncière de 68% / Total taxes (in \$) based on an average 68% increase in property value	Augmentation des taxes (en %) en fonction d'une augmentation moyenne de la valeur foncière de 68% / Tax increase (in %) based on an average 68% increase in property value
		Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total		Environnement / Environment	Déchets & recyclage / Garbage & Recycling	Total			
Taxes foncières générales / General tax rate	0.7015 \$				0.4334 \$						
Sécurité publique / Public Safety	0.0862 \$				0.0523 \$						
QP MRC & évaluation / MRC & Evaluation	0.1092 \$				0.0592 \$						
TOTAL DU TAUX / TOTAL RATE	0.8969 \$				0.5449 \$						
Évaluation municipale / Municipal Assessment											
80 000	718 \$	25 \$	223 \$	966 \$	436 \$	25 \$	245 \$	706 \$	-26.87%	1 003 \$	3.83%
100 000	897 \$	25 \$	223 \$	1 145 \$	545 \$	25 \$	245 \$	815 \$	-28.81%	1 186 \$	3.55%
125 000	1 121 \$	25 \$	223 \$	1 369 \$	681 \$	25 \$	245 \$	951 \$	-30.52%	1 414 \$	3.31%
150 000	1 345 \$	25 \$	223 \$	1 593 \$	817 \$	25 \$	245 \$	1 088 \$	-31.75%	1 643 \$	3.13%
200 000	1 794 \$	25 \$	223 \$	2 042 \$	1 090 \$	25 \$	245 \$	1 360 \$	-33.40%	2 101 \$	2.89%
250 000	2 242 \$	25 \$	223 \$	2 490 \$	1 362 \$	25 \$	245 \$	1 632 \$	-34.45%	2 559 \$	2.74%
300 000	2 691 \$	25 \$	223 \$	2 939 \$	1 635 \$	25 \$	245 \$	1 905 \$	-35.18%	3 016 \$	2.64%
350 000	3 139 \$	25 \$	223 \$	3 387 \$	1 907 \$	25 \$	245 \$	2 177 \$	-35.72%	3 474 \$	2.56%
375 000	3 364 \$	25 \$	223 \$	3 612 \$	2 043 \$	25 \$	245 \$	2 313 \$	-35.94%	3 703 \$	2.53%
400 000	3 588 \$	25 \$	223 \$	3 836 \$	2 179 \$	25 \$	245 \$	2 450 \$	-36.14%	3 932 \$	2.50%
450 000	4 036 \$	25 \$	223 \$	4 284 \$	2 452 \$	25 \$	245 \$	2 722 \$	-36.46%	4 389 \$	2.45%
500 000	4 485 \$	25 \$	223 \$	4 733 \$	2 724 \$	25 \$	245 \$	2 995 \$	-36.73%	4 847 \$	2.42%
550 000	4 933 \$	25 \$	223 \$	5 181 \$	2 997 \$	25 \$	245 \$	3 267 \$	-36.94%	5 305 \$	2.39%
600 000	5 382 \$	25 \$	223 \$	5 630 \$	3 269 \$	25 \$	245 \$	3 539 \$	-37.13%	5 763 \$	2.36%
650 000	5 830 \$	25 \$	223 \$	6 078 \$	3 542 \$	25 \$	245 \$	3 812 \$	-37.29%	6 220 \$	2.34%
700 000	6 279 \$	25 \$	223 \$	6 527 \$	3 814 \$	25 \$	245 \$	4 084 \$	-37.42%	6 678 \$	2.32%
750 000	6 727 \$	25 \$	223 \$	6 975 \$	4 087 \$	25 \$	245 \$	4 357 \$	-37.54%	7 136 \$	2.30%
800 000	7 176 \$	25 \$	223 \$	7 424 \$	4 359 \$	25 \$	245 \$	4 629 \$	-37.64%	7 593 \$	2.29%
850 000	7 624 \$	25 \$	223 \$	7 872 \$	4 631 \$	25 \$	245 \$	4 902 \$	-37.73%	8 051 \$	2.27%
900 000	8 073 \$	25 \$	223 \$	8 321 \$	4 904 \$	25 \$	245 \$	5 174 \$	-37.82%	8 509 \$	2.26%
950 000	8 521 \$	25 \$	223 \$	8 769 \$	5 176 \$	25 \$	245 \$	5 446 \$	-37.89%	8 966 \$	2.25%
1 000 000	8 969 \$	25 \$	223 \$	9 217 \$	5 449 \$	25 \$	245 \$	5 719 \$	-37.96%	9 424 \$	2.24%



En conclusion

Le budget 2024 a été établi afin de minimiser l'impact de l'augmentation historique de l'évaluation foncière sur le contribuable tout en garantissant des services de qualité. Le conseil a clairement indiqué son désir de maintenir une qualité de vie accessible pour tous les contribuables et continue de rechercher des opportunités de bonification des revenus afin de réduire le fardeau fiscal des citoyens.

Toutes les questions concernant le budget sont les bienvenues et peuvent être adressées par courriel à la direction générale de la Municipalité à questions@mille-isles.ca.

Paiement des taxes 2024

Les contribuables de Mille-Isles peuvent payer leurs taxes de plusieurs façons :

- Par institution financière ;
- Par chèque postdaté ;
- Par carte de crédit ;
- En personne au bureau municipal.

Veuillez noter que vous pouvez planifier vos versements en remplissant le formulaire d'autorisation de carte de crédit disponible sur le site Internet de la municipalité. Pour plus d'information à ce sujet, communiquez avec Chrystine Slight, technicienne administrative, à cslight@mille-isles.ca ou au 450 438-2958, poste 2600.

Plusieurs institutions financières offrent le service de paiement par Internet. Vous devez utiliser le numéro de référence pour paiement apparaissant sur votre compte de taxes, aussi appelé numéro de matricule. Celui-ci est composé de 16 chiffres excluant le F et les espaces. Toutefois, il est important de suivre les instructions données par votre institution financière. **ATTENTION** : Le numéro de matricule est différent pour chaque compte reçu. Il faut identifier chaque compte par son matricule respectif. De plus, il est de votre responsabilité de vérifier si nous avons bien reçu le ou les paiements.

En 2024, le nombre de versements demeure à six (6) versements égaux, répartis comme suit :

- Premier versement : 1 mars 2024
- Deuxième versement : 26 avril 2024
- Troisième versement : 21 juin 2024
- Quatrième versement : 16 août 2024
- Cinquième versement : 11 octobre 2024
- Dernier versement : 6 décembre 2024

Des frais de 5 \$ seront appliqués pour chaque avis de retard.